



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/45
26 février 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

PROPOSITION DE PROJET : NEPAL

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante:

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (seconde tranche)

PNUE/PNUD

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Népal

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD, PNUÉ

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)				ANNEE: 2007	
CFC: 0	CTC: 0.1	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)								ANNEE: 2007					
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Total Sector Consumption
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC													0.
CTC													0.
Halons													0.
Bromure de méthyle													0.
Autres													0.
TCA													0.

(IV) DONNEES DU PROJET			2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal			CFC	4,1	4,1	4,1	0.
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)			CFC	4,1	4,1	4.	0.
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	75,000.	25,000.			100,000.
		Coûts de soutien	6,750.	2,250.			9,000.
	PNUÉ	Coûts de projet	35,000.	35,000.			70,000.
		Coûts de soutien	4,550.	4,550.			9,100.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	110,000.	60,000.			170,000.
		Coûts de soutien	11,300.	6,800.			18,100.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	110,000.	0.			110,000.
		Coûts de soutien	11,300.	0.			11,300.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet			60,000.		60,000.
		Coûts de soutien			6,800.		6,800.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Népal, le PNUE, à titre d'agence d'exécution principale, a déposé un rapport périodique sur la mise en oeuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale des CFC (PGEF) à la 57^e réunion du Comité exécutif. Le PNUE a déposé aussi une demande de financement pour le deuxième programme de travail, au coût total de 35 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 4 550 \$US pour le PNUE et de 25 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 2 250 \$US pour le PNUD.

Contexte

2. Le PGEF pour le Népal a reçu l'approbation de principe du Comité exécutif à la 52^e réunion, pour un montant de 170 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence de 9 100 \$US pour le PNUE et 9 000 \$US pour le PNUD, en vue de l'élimination complète de la consommation de CFC dans ce pays d'ici 2009. A cette même réunion, le Comité exécutif a approuvé 35 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence de 4 550 \$US pour le PNUE, et 75 000 \$US, plus les coûts d'appui à l'agence de 6 750 \$US pour le PNUD, pour la mise en oeuvre du premier programme de travail.

3. A la 55^e réunion, le PNUE a présenté une demande concernant la seconde tranche pour le Népal. Dans la décision 55/38, le Comité exécutif a décidé de reporter l'approbation de la tranche demandée jusqu'à ce que des progrès notables soient démontrés dans la mise en oeuvre des activités menées dans le cadre du PGEF.

Rapport périodique sur la mise en oeuvre de la première tranche du PGEF

4. Les principales activités mises en oeuvre depuis l'approbation du PGEF (jusqu'à la fin de 2008) incluaient la tenue de trois ateliers de formation sur la réfrigération en janvier, septembre et octobre 2008 qui ont formé 97 techniciens, ainsi qu'un cours de formation pour les formateurs des techniciens en réfrigération sur l'adaptation de rattrapage pour les hydrocarbures. Avec l'assistance du PNUE, le gouvernement a également tenu un atelier sur la stratégie de transition pour les inhalateurs à doseur durant cette période. Le projet incluait aussi un atelier pour des services douaniers écologiques; par ailleurs, un dialogue et des discussions ont été amorcés avec différents intervenants ainsi que plusieurs activités de sensibilisation.

5. Le rapport a fourni une mise à jour sur l'état du volet d'assistance technique et de soutien pour les équipements ainsi que sur l'assistance technique dans le programme incitatif pour les utilisateurs finals, mis en oeuvre par le PNUD. Le rapport n'indique pas clairement si l'équipement a déjà été acheté et distribué mais seulement que le processus d'appel d'offre a été lancé. Au sujet du programme incitatif, le rapport fait référence uniquement au début de la conception du processus de gestion du programme sans préciser si le programme a déjà commencé. Le rapport mentionne que le projet de document officiel entre le Népal et le PNUD a été signé, ce qui signifie la réalisation de certains progrès dans la mise en oeuvre des activités de ces deux volets dans le pays.

6. A la fin de 2008, le projet affichait un solde résiduel de 77 000 \$US qui sera reporté à 2009 pour la mise en oeuvre des activités restantes de la première tranche.

Plan d'action pour la seconde tranche du PGEF

7. Le gouvernement du Népal s'engage à mettre en oeuvre un certain nombre d'activités dans le cadre du second programme de travail du PGEF. Elles incluent la mise en oeuvre du dernier volet de la formation pour les techniciens en réfrigération et les agents des douanes, la mise en oeuvre complète du

programme de conversion des équipements des utilisateurs finals ainsi que la sensibilisation et la diffusion d'informations auprès des intervenants. La surveillance et la gestion de ces activités sont également couvertes dans le PGEF.

OBSERVATIONS DU SECRETARIAT ET RECOMMANDATION

OBSERVATIONS

8. Le Népal n'importe pas de nouveaux CFC parce qu'il existe actuellement une réserve (importations saisies) dans le pays qui résulte d'un excédent d'importations au cours d'une année. En 2008, le Népal a libéré 4,0 tonnes PAO des CFC saisis selon l'accord.

9. A la 55^e réunion, un des principaux secteurs affichant des progrès lents était le volet de l'assistance technique qui n'avait pas encore été amorcée à l'époque. Tel qu'indiqué dans le rapport, le projet de document entre le PNUD et le gouvernement n'avait pas encore été finalisé et donc aucune activité de ce volet n'avait été mise en œuvre.

10. Le présent rapport décrit les progrès de cette composante uniquement par rapport à la signature du document de projet. C'est important car cela indique que le PNUD, à titre d'agence responsable de la mise en œuvre de ce volet, peut maintenant amorcer des activités dans le pays. Le rapport indique aussi que les spécifications des équipements ont été finalisées et que les achats ont été faits. Toutefois, au cours de la période couverte par ce rapport, soit jusqu'à la fin de 2008, l'équipement n'avait pas encore été livré, ni distribué, ni utilisé dans le pays. En demandant des précisions au PNUE, à titre d'agence principale, le Secrétariat a appris que la livraison n'était pas prévue avant la mi-2009. Le Secrétariat avait déjà pris note à la 55^e réunion qu'une partie du volet équipements visait à soutenir le volet de formation en fournissant des outils aux techniciens et aux ateliers en réfrigération ainsi qu'aux centres de formation. Il a constaté aussi que la formation était organisée et mise en œuvre même en l'absence de ce volet important. Le PNUE a expliqué que la formation était nécessaire afin de ne pas retarder la mise en œuvre des activités dans ce pays. Le Secrétariat prend donc note de la nécessité d'une coordination plus étroite entre les deux volets du projet afin d'assurer une livraison plus efficace des activités à mettre en œuvre.

11. Le Secrétariat a constaté par ailleurs peu de progrès dans le programme incitatif pour les utilisateurs finals, en dehors des discussions initiales sur un mécanisme de mise en œuvre. En date de la rédaction de ce rapport, ce programme n'avait pas encore présenté la méthodologie pour les incitatifs proposés pour la conversion prévue des équipements, toutefois la formation sur la conversion a été organisée et elle est terminée.

12. Pour la seconde tranche du PGEF, le gouvernement du Népal demande 60 000 \$US pour la mise en œuvre des activités de formation restantes, incluant les arrangements logistiques pour la formation ainsi que la fourniture des équipements restants prévus pour cette tranche. Le Secrétariat a demandé au PNUE d'inclure dans son plan annuel de mise en œuvre, des activités reportées de la tranche précédente et d'indiquer comment elles seront mises en œuvre. Le Secrétariat a aussi demandé au PNUE de fournir des informations détaillées sur les activités proposées que le Népal envisagera si une réserve excédentaire de CFC subsiste dans le pays après 2010 provenant de ce qui restera une fois que le pays aura utilisé sa consommation autorisée en 2009.

13. Le Secrétariat a aussi demandé au PNUE et au PNUD d'envisager dans la proposition, une révision de la réglementation sur les SAO et des mesures menant au contrôle des HCFC et des équipements à base de HCFC selon le calendrier d'élimination adoptée à la dix-neuvième Réunion des Parties et la disponibilité des technologies de remplacement.

14. En tenant compte des informations fournies par le PNUE dans le rapport périodique et des données contenues dans les tableaux pluriannuels, le Secrétariat constate que des activités de formation additionnelles ont été entreprises mais que la composante des équipements continue d'afficher des progrès très lents dans la mise en œuvre. Les fonds résiduels provenant de la tranche précédente représentent soixante-dix pour cent des fonds approuvés (77 000 \$US) au moment du dépôt de cette demande.

15. Le Secrétariat a discuté des questions précédentes avec le PNUE, à titre d'agence principale, et demandé le dépôt d'un plan d'action détaillé, notamment pour l'achèvement du volet sur les équipements, pour fournir des informations spécifiques sur les activités entreprises au cours du premier trimestre de 2009 tel qu'indiqué dans le rapport. Le PNUE, au nom du PNUD, a présenté ce plan d'action détaillé qui fut examiné par le Secrétariat qui le considère comme un plan complet pour l'achèvement des activités du volet sur les équipements ainsi que pour le programme incitatif pour 2009. Le plan envisage la livraison des équipements d'ici la fin du premier trimestre de 2009 et la mise en œuvre du programme incitatif avec identification des bénéficiaires sur une base mensuelle et un démarrage dès que possible.

RECOMMANDATION

16. Le Secrétariat recommande au Comité exécutif :

- a) de prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale au Népal pour les années 2007 et 2008; et
- b) d'approuver le programme annuel de mise en œuvre de 2009-2010.

17. Le Secrétariat recommande aussi l'approbation globale de la seconde tranche du PGEF pour le Népal, avec les coûts d'appui associés selon les montants de financement indiqués dans le tableau suivant:

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (seconde tranche)	35 000	4 550	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale (seconde tranche)	25 000	2 250	PNUD
